



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/2848 de la Commission 11 novembre 2024 modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne la période d'approbation des substances actives fenpyrazamine et flumétraline,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **PROLECTUS***

de la société PHILAGRO France

numéro de dossier n°2025-0008

Considérant que l'approbation de la substance active fenpyrazamine contenue dans le produit expire le 15 janvier 2025, conformément au règlement (UE) 2024/2848 susvisé,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 15 janvier 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	PROLECTUS KAMUY
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 10A rue de la Voie Lactée 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR France
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	500 g/kg - fenpyrazamine
Numéro d'intrant	2140294
Numéro d'AMM	2140184
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	15/01/2025
Date limite pour la vente et la distribution	15/07/2025
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	15/01/2026

A Maisons-Alfort, le 08/01/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)